

Conseil Exécutif du 09 juillet 2018

RAPPORT AU CONSEIL EXÉCUTIF

**AVENANT AU MARCHÉ PUBLIC D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA
RÉALISATION DU CÂBLE NUMÉRIQUE SOUS-MARIN
RELIANT SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON À TERRE-NEUVE AU CANADA**

Le 24 mars 2014, le marché 10-14 ayant pour objet l'AMO pour la réalisation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre-et-Miquelon à Terre-Neuve au Canada a été notifié au groupement composé de l'entreprise TACTIS (mandataire) et du cabinet B.O.T. Avocats représenté par Me Martin Tissier.

Le 1^{er} janvier 2018, le cabinet B.O.T. a annoncé sa dissolution et Me Tisser a intégré en tant qu'associé le cabinet Bersay & Associés.

Il convient donc d'acter le changement intervenu quant à l'une des parties du groupement. Ainsi, dans le marché, « cabinet B.O.T. Avocats » devient « cabinet Bersay & Associés ». tel que présenté dans l'avenant ci-joint.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Stéphane LENORMAND

Conseil Exécutif du 09 juillet 2018

DÉLIBÉRATION N°193/2018

**AVENANT AU MARCHÉ PUBLIC D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE
POUR LA RÉALISATION DU CÂBLE NUMÉRIQUE SOUS-MARIN
RELIANT SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON À TERRE-NEUVE AU CANADA**

LE CONSEIL EXÉCUTIF DU CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération n°303/2017 portant délégation d'attributions au Président du Conseil Territorial et au Conseil Exécutif ;
- VU** le marché n°10-14 ayant pour objet l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre-et-Miquelon à Terre-Neuve au Canada ;
- VU** l'avenant n°1 en date du 26 mars 2015 au marché n°10-14 portant travaux complémentaires ;
- VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 27 juin 2018 ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Suite à l'intégration de Me TISSIER en tant qu'associé au Cabinet Bersay et Associés, le contrat avec le Cabinet B.O.T. Avocats est transféré au Cabinet Bersay et Associés.

Dans l'acte d'engagement signé par le Président le 24 mars 2014, « Cabinet B.O.T. Avocats » est remplacé par « Cabinet Bersay & Associés ».

Article 2 : La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté

7 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Membres du C.E. : 8

Membres présents : 5

Membres votants : 7

Transmis au représentant de l'État

Le 11/07/2018

Publié le 11/07/2018

ACTE EXÉCUTOIRE

Le Président,

Stéphane LENORMAND

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente délibération est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (*)

() Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon
2 place Monseigneur François Maurer
BP 4208
97500 SAINT-PIERRE, SAINT-PIERRE et MIQUELON

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Groupement conjoint : TACTIS, B.O.T. Avocats

TACTIS

SIRET : 402 533 905 000 46
Inscrite au registre du Commerce de Créteil sous le n°B402 533 905
Tel : 01 49 57 05 05
Stéphane LELUX
43, rue des Meuniers
94300 Vincennes

Cabinet B.O.T. Avocats

Siret : 521 623 058 00026
Tel : 01 53 63 63 80
Geoffroy O'MAHONY
9 rue de Chaillot
75116 Paris

**L'entreprise TACTIS est le mandataire des prestations.
Il s'agit d'un groupement conjoint avec solidarité du mandataire.**

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

Marché de prestation de services ayant pour objet la réalisation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre et Miquelon à Terre-Neuve au Canada

N°CT/SJ/2013-15

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 24 mars 2014**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

- Les prestations constitutives de la tranche ferme, dite « volet A » seront exécutées dans le délai de 6 mois à compter de la notification du marché
 - Le délai limite d'affermissement de la tranche conditionnelle, dite « volet B » à compter de l'origine du délai contractuel de la tranche ferme, est de 16 mois
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : **252 075 euros HT**

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

I- Contexte :

Au 1^{er} janvier 2018, en raison de l'intégration de Me Martin Tissier en tant qu'associé au sein du cabinet Bersay & Associés et de la dissolution annoncée du cabinet B.O.T. Avocats, il est nécessaire de transférer le contrat précité au cabinet Bersay et Associés.

Le présent avenant a ainsi pour objet de modifier

- l'article 1. « *Identification du contractant* » de l'acte d'engagement du marché public « *pour une assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet la réalisation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre et Miquelon à Terre-Neuve au Canada* », s'agissant du membre, B.O.T. Avocats, du Groupement titulaire du marché en question ;
- l'article 5.2 « *Règlement des comptes* » de l'acte d'engagement du marché public « *pour une assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet la réalisation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre et Miquelon à Terre-Neuve au Canada* », s'agissant du membre, B.O.T. Avocats, du Groupement titulaire du marché en question.

Cet avenant prend effet au 1^{er} janvier 2018.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

II- Incidence du présent avenant :

Le présent avenant a pour but de conduire aux modifications suivantes :

Stipulations du marché	Évolutions	Nouvelles stipulations (en gras), les autres stipulations inchangées étant reproduites pour une meilleure compréhension.
Acte d'engagement		
Article 1	Annule et remplace en ce qui concerne B.O.T. Avocats, membre du Groupement conjoint.	<p><input checked="" type="checkbox"/> Le signataire (Membre du Groupement conjoint), M. Jérôme BERSAY. Agissant en qualité de Président</p> <p><input type="checkbox"/> m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;</p> <p>Nom commercial et dénomination sociale SELAS Bersay & Associés Adresse 31 avenue Hoche 75008 Paris Adresse électronique mtissier@bersay-associes.com Numéro de téléphone 01.56.88.30.00 Télécopie 01.56.88.30.01 Numéro de SIRET 429 031 107 00023 Code APE 6910Z RSC de Paris : 429 031 107 R.C.S. PARIS Numéro de TVA intracommunautaire FR 42 42 90 31 107</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> engage la société Bersay & Associés sur la base de son offre ;</p> <p>Nom commercial et dénomination sociale SELAS Bersay & Associés Adresse 31 avenue Hoche 75008 Paris Adresse électronique contact@bersay-associes.com Numéro de téléphone 01.56.88.30.00 Télécopie 01.56.88.10.49 Numéro de SIRET 429 031 107 00023 Code APE 6910Z RSC de Paris : 429 031 107 R.C.S. PARIS Numéro de TVA intracommunautaire FR 42 42 90 31 107</p>
Article 5.2	Annule et remplace en ce qui concerne B.O.T. Avocats, membre du Groupement conjoint	<p>Nom commercial et dénomination sociale SELAS Bersay & Associés Adresse 31 avenue Hoche 75008 Paris Adresse électronique contact@bersay-associes.com Numéro de téléphone 01.56.88.30.00 Télécopie 01.56.88.10.49 Numéro de SIRET 429 031 107 00023 Code APE 6910Z RSC de Paris : 429 031 107 R.C.S. PARIS Numéro de TVA intracommunautaire FR 42 42 90 31 107</p>





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Lelux Stéphane Président de Tactis (Titulaire mandataire du Groupement)	Paris, 13/06/2018	
O'Mahony Geoffroy Associé-Gérant du cabinet B.O.T. Avocats (ancien titulaire)	Paris, le 13/06/2018	Martin Fissier pour Geoffroy O'Mahony 
Bersay Jérôme Président de la SELAS Bersay & Associés (nouveau titulaire)	Paris, le 13/08/2018	 

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Les titulaires signeront la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire mandataire,

Stéphane Lelux
Président de Tactis

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire membre du Groupement conjoint,

Jérôme Bersay,
Président de la SELAS Bersay et Associés



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)